

Compte rendu du séminaire des assistants.

I. Résultats de l'enquête du CIEP sur l'année 2014-2015 :

Limoges est une des académies où l'on s'occupe le mieux des assistants en terme de logement (point très positif car le logement est un facteur attractif pour les assistants). Cependant, dans l'ensemble, les assistants ont considéré qu'une seule journée d'accueil n'était pas suffisante.

Interrogations / craintes des assistants :

- Comment gérer un élève qui a un mauvais comportement ?
- Comment faire avec un groupe trop nombreux ?
- Quelles activités entreprendre ?
- Quel est le programme ?
- Doit-on noter les élèves ?
- Comment monter un projet si on voit les élèves que 2 ou 3 fois ?

Ces questions / interrogations ont bien souvent une réponse claire et précise. C'est pourquoi, il serait judicieux de proposer plusieurs journées d'accueil pour que l'on puisse leur apporter toutes ces réponses.

II. Réformes :

La CPAM est désormais la seule caisse maladie pour les assistants.
L'assistant, levier dans l'apprentissage des langues se verra utilisé pour les EPI.
L'assistant nommé dans le secondaire pourra aussi être nommé dans le primaire.

Objectifs :

- Faciliter la mise en réseau entre les professeurs de primaire / collègue / lycée.
- Créer des projets « inter cycles » (CM2 / 6^{ème})

III. Le rôle de l'assistant et du professeur :

1. Les attentes et la réalité.

Le professeur, bien souvent, attend et exige bien trop de son assistant.
Cependant, l'assistant **n'est pas** un enseignant.
C'est pourquoi, il est impératif que professeur et assistant se rencontrent, se comprennent dans le but d'utiliser l'assistant en fonction de ses compétences personnelles, de son histoire, de son parcours.

De son côté, l'assistant, souvent jeune, a l'impression que tout est possible. Il ne s'interroge pas sur les capacités et les besoins des élèves ou sur les programmes.

Il faut donc trouver un juste milieu entre ces deux visions erronées en mettant à profit l'origine ainsi que les compétences de l'assistant à travers des activités culturelles, des ateliers d'écriture (blog, presse....), des projets artistiques, des sorties culturelles.

L'assistant mettra les élèves en situation, en contexte. La culture étant le cœur de tous projets ou séquence.

Les projets menés par l'assistant et / ou le professeur doivent mener les élèves vers un apprentissage SOLIDAIRE et non SOLITAIRE.

Conclusion : L'assistant (tout comme le professeur) doit **donner envie** aux élèves d'apprendre la langue **sans crainte** en se basant sur le socle commun et le CECRL qui offrent une base commune, un descriptif (sans pour autant être un programme).

2. Maîtriser une langue : une valeur marchande dans le futur des élèves.

L'assistant, par sa présence d'une part, fera prendre conscience aux élèves de l'importance de l'apprentissage des langues.

D'autre part, il pourra parler de sa propre expérience face aux langues étrangères dans le but de montrer aux élèves qu'aujourd'hui maîtriser une langue étrangère est une valeur marchande pour une entreprise.

3. L'intégration de l'assistant : des projets pédagogiques enrichis.

Pour finir, l'intégration de l'assistant dans la communauté éducative est importante tant pour lui que pour les élèves. En effet, l'assistant fait partie de l'équipe éducative et peut intervenir dans des projets interdisciplinaires (notamment les EPI à la rentrée prochaine).

Les projets portés par les professeurs se verront enrichis grâce à l'aide apportée par l'assistant. Par conséquent, il est primordial de se soucier du bien être de l'assistant dans les établissements.

IV. Eléments administratifs :

Les assistants sont assurés à la CPAM depuis le 1/10/2015.

Un référent de l'établissement remet le kit d'affiliation à l'assistant. Puis l'établissement renvoie le dossier à la CPAM à Paris.

Les documents demandés :

- une pièce d'identité
- le document d'affiliation complété
- une pièce d'acte civil
- Arrêté de nomination
- un RIB